

Stars sous surveillance médicale

L'ESSENTIEL

- Johnny Hallyday doit subir des tests médicaux pour que sa tournée soit assurée.
- Les organisateurs d'événements s'assurent régulièrement contre l'annulation des concerts ou des spectacles.
- Un de ces assureurs particuliers est belge : Vander Haeghen & Co.

Johnny Hallyday est poursuivi par les médecins et les assureurs. Les premiers ne veulent pas le laisser sortir de l'hôpital après sa chute sur son yacht qui lui a déboîté la hanche, mercredi dernier : il doit se reposer jusqu'à ce vendredi. Les seconds exigent un nouveau bilan de santé pour couvrir les 51 dates à venir du Tour 66. « Johnny a refusé vertement dans un premier temps, a expliqué Jean-Claude Camus, son producteur et ami, sur les ondes de RTL. Puis il a compris, après sa chute, qu'il lui fallait céder. »

Le producteur ajoutait : « Les assureurs sont devenus très très très frileux après la mort de Michael Jackson. Ils nous ont dit : si vous voulez qu'on vous assure pour cet hiver, nous voulons des examens très approfondis. » Le séjour à l'hôpital permettra ces tests de santé.

Les assureurs ? Ce sont des compagnies spécialisées dans le risque d'annulation de concerts. La tournée de Johnny est couverte par sept compagnies, dont la Lloyd's de Londres, la française Axa et la belge Vander Haeghen.

Les capitaux engagés pour l'ensemble de la tournée atteignent 20 millions d'euros. Les assureurs ont divisé le risque en deux. OK pour couvrir les dix millions de la première partie. On verra pour la suite et les dix millions restants. Les examens terminés, ce sera tout vu, et le reste de la tournée ne devrait pas être menacée. C'est en tout cas ce qu'assure Jean-Claude Camus.

Le contrat liant Johnny, désigné comme « l'artiste principal », et le pool d'assureurs prévoit ces examens médicaux, dont un bilan sanguin et un test à l'effort, précise le nom du médecin qui doit les pratiquer, interdit à Johnny de pratiquer « du sport aérien, le saut à l'élastique, le saut en parachute, le ski acrobatique et le tremplin. »

On assure tout, les jambes de Ronaldo, les mains du pianiste

C'est que les assureurs se prémunissent. « Quand les artistes sont plus âgés, quand les capitaux engagés sont plus élevés, comme les tournées de Johnny Hallyday ou Mylène Farmer, précise Frédéric de Haan, administrateur-directeur de Vander Haeghen & Co, une compagnie de Bruxelles. Quand les artistes ont des antécédents. »

Alcool, drogue ? « Pour assurer un acteur français connu pour son amour de la moto et sa tendance à la boisson pendant le tournage d'un film, nous lui interdisons l'un et l'autre pendant la durée de ce tournage, reprend l'assureur. Mais il faut dédramatiser ces situations. Les artistes sont des pros, ils savent que le public les attend. Ce que nous assurons, c'est l'imprévisible. Les artistes aussi sont sujets aux accidents, à la maladie, à la mort. »

Aujourd'hui, on assure tout. Les jambes de Ronaldo au Real de Madrid (pour 100 millions

d'euros), les mains du chirurgien ou du pianiste, la voix du chanteur, l'annulation d'un concert ou d'un festival, les intempéries qui peuvent causer cette annulation, la maladie ou l'accident d'un artiste ou d'un organisateur indispensable, etc.

« Chez Vander Haeghen, on assure tout ce qui est événement, reprend M. de Haan. Les tournées de Johnny et de Mylène, les Francofolies, la Nuit des chœurs, le labyrinthe de Barvaux, les grandes expositions, les congrès nationaux, les tournages de films, les campagnes de pub. Une de nos références, c'était le Mondial en France en 1998. Euro Center avait promis de rembourser les téléacheteurs pendant le Mondial si la Belgique arrivait en demi-finale. Nous avons couvert le risque. »

Tout, tout, tout. L'accident de l'artiste, on l'a dit. L'annulation de l'événement pour une cause indépendante de la volonté des organisateurs : des manifestants qui bloquent l'accès d'une ville ou d'un quartier, la salle soudainement indisponible, la grève des transports publics qui empêche les fans de rejoindre le concert, le deuil national, comme après la catastrophe de Ghislenghien ou la mort du roi.

« Michael Jackson, nous ne l'assurons plus »

Pour ce qui est des intempéries, en Belgique on est réaliste : la scène doit toujours être couverte et l'installation électrique protégée. « Mais si la sécurité des participants n'est plus assurée, l'événement peut être annulé. Et l'assurance intervient, ajoute Frédéric de Haan. Nous travaillons beaucoup en Espagne. Les scènes n'y sont pas couvertes. S'il pleut abondamment pendant plus d'une heure, le spectacle est annulé et on couvre. Mais nous faisons tout pour ne pas annuler. Il avait plu des cordes pendant des jours dans un stade en Espagne. Le concert pouvait se tenir, le beau temps était revenu, mais on ne pouvait plus fouler le terrain de foot. On a loué des planchers de bois pour préserver le gazon. »

Des refus d'assurance, quand même ? « Il y a des artistes qu'on ne peut plus assurer. Une "black list" circule. Parce que la personnalité en question est instable. Michael Jackson, nous ne l'assurons plus depuis qu'il avait annulé un concert à Ostende, en 1997, trop ému par la mort de Lady Diana pour chanter. »

Combien ça coûte ? Ça dépend du risque et de l'artiste évidemment. Le taux de la prime, unique, est habituellement de 1%. Pour un événement de 3 millions d'euros, la prime est de 30.000 euros. Et on s'assure à n'importe quel niveau. Chez Vander Haeghen, le plus gros budget assuré a atteint 10 millions d'euros. Et le plus petit fut de 10.000 euros.

C'est que vous pouvez même vous assurer sur le soleil qui doit briller sur votre fête de mariage. Mais oui, ça se fait... ■

JEAN-CLAUDE VANTROYEN

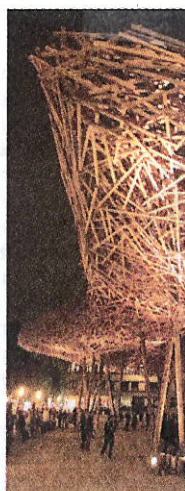
SON TOUR 66 a mené Johnny à Forest National durant quatre jours, du 19 au 23 mai 2009. Les assureurs avaient couvert cette première partie de tournée. © ALAIN DEWEZ.





MYLÈNE

Comme pour la tournée de Johnny Hallyday, celle de Mylène Farmer est assurée par un pool, dont le belge Vander Haeghen. Il s'agit ici de capitaux importants : plusieurs dizaines de millions. Parce qu'il faut couvrir l'impondérable, qui concerne le lieu, le matériel, le public, l'artiste. La scène de Madonna s'est effondrée à Marseille, par exemple, causant deux morts. Le concert a été annulé mais l'artiste a été payée : elle n'était pas responsable.



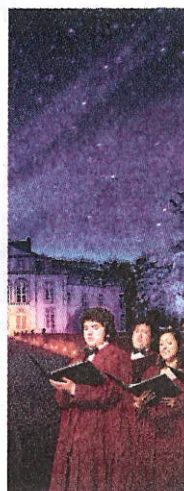
CITYSCAPE

Vous vous rappelez cette structure de bois créée par Arne Quinze le long de l'avenue de la Toison d'or à Bruxelles ? Elle est aujourd'hui démolie mais elle fut assurée chez Vander Haeghen quand elle animait le haut de la ville. Sur quel risque ? Celui de la destruction. Par l'effondrement, le feu ou tout autre chose...



VACHES

C'était en 2003. Des dizaines de vaches avaient envahi Bruxelles. Des bestiaux sur pied, de toutes les couleurs et ornements. Pas de vrais quadripèdes, non : des vaches artistiques qui ne faisaient pas meuh au passage des milliers de curieux. Ces œuvres d'art étaient disséminées dans la ville. Vander Haeghen les a assurées contre le vol, le vandalisme, la prédation.



CHŒURS

La Nuit des Chœurs s'assure. Sur le risque d'annulation en cas de mauvais temps. Mais aussi sur la santé des vaches du voisin. Ça se passe dans la campagne, les vaches écoutent les vocalises. Mais aussi le traditionnel feu d'artifice qui clôt les festivités. Ça les effraie. Vander Haeghen assure les éventuels dommages. A la condition que les bêtes soient rentrées et soient calmées, éventuellement par une musique adéquate.



LABYRINTHE

Le Labyrinthe de Barvaux est tout entier basé sur l'amusement de se perdre dans les méandres d'un sentier tracé dans la plantation de maïs. Vander Haeghen assure la société contre les intempéries, tempêtes, orages violents, etc. Si plus de 30 % du labyrinthe est détruit, l'assureur couvre le risque.

© C. AUDE GASSIAN, ALAIN DEWEZ, RENÉ BRENY, E. DELLA ROSSA (ST.)

Qui est Vander Haeghen ?

Vander Haeghen & Co est une firme importante sur le marché européen de l'assurance particulière. « *On fait ce que les autres ne font pas* », dit son administrateur-directeur Frédéric de Haan. La « contingency » : toutes ces assurances spécifiques qu'on vous explique ci-contre. Les véhicules de prestige : Bentley, Ferrari, Maserati, ancêtres,

voitures de rallyes... Les yachts. Les assurances individuelles : mains d'artiste ou de chirurgien, jambes de footballeur, diamantaires en pays dangereux, plongeurs soudeurs...

Roger Vander Haeghen a créé la société anonyme en 1996. Il en est toujours administrateur délégué avec son épouse. Leur fils Bertrand s'occupe des véhicules, Fré-

déric de Haan de la « contingency ». En tout 15 employés. Et un actionnaire à 80 % suisse : la Nationale Suisse Belgique. Les Vander Haeghen restent actionnaires à 20 %.

La société compte un encaissement de plus de 10 millions d'euros annuels, qui génère 3 à 3,5 millions au sein de la société. ■

J.-C. V.